

## Question Orale

Le 05.02.2019

### DISPONIBILITES ET RESERVATIONS DES SALLES COMMUNALES

Dans les différents villages, notre commune compte de nombreux locaux dont elle doit gérer les réservations. En dehors des utilisations régulières que ce soit par des associations ou par les besoins scolaires, les multiples demandes de sociétés ou de privés sont transmises à l'administration communale. Cette dernière se charge de vérifier la disponibilité des locaux et de procéder aux réservations.

On peut imaginer le travail que cela demande. Le site internet de la commune ne permet pas de consulter la disponibilité des salles ni de réserver en ligne. Si cela était proposé, le personnel communal pourrait gagner en efficacité du fait que les gens pourraient voir les périodes déjà occupées.

Des moyens plus ou moins sophistiqués existent, à commencer par un genre google agenda en allant jusqu'à des programmes spécifiques. Peut-on dès lors envisager de pouvoir prochainement consulter la disponibilité des salles voire même de les réserver en ligne ? Je remercie le Conseil communal de sa réponse.

Charmillot Jean-Luc